



SPECIALE RESEAU COMMERCIAL

La Gazette

NEWSLETTER N°28 – Aout 2023

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

ÉDITO "Spécial réseau commercial"

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Nous espérons que vos vacances vous ont été profitables et reposantes et que vous avez réussi à déconnecter !

Pour cette rentrée, nous vous proposons une gazette dédiée aux commerciaux avec le portrait d'un élu, collègue réseau commercial, le résumé de la dernière commission métier et des news de dernières minutes, spécifiques à ce périmètre.

Nous vous souhaitons une bonne et douce rentrée à toutes & tous,

ENSEMBLE, on va plus loin !



Julie Lucas
Déléguee Syndicale
Centrale adjointe



Georges Waknine
Déléguee Syndical
Réseau commercial

FOCUS D'AOUT



- Edito
- Portrait d'un élu
- Commission métier
- Breaking News

Portrait d'un élu

Bonjour à tous,

je m'appelle Georges WAKNINE et je suis délégué syndical et trésorier adjoint au CSE de la Mondiale. Aujourd'hui, je vais vous parler de mon expérience, de mes actions et de mes revendications au sein de l'entreprise.

Je vais commencer par vous présenter mon parcours professionnel au sein du groupe.

J'ai intégré la Mondiale en janvier 2003 en tant que conseiller commercial.

En 2013, en parallèle de mon activité, j'ai décidé de m'engager dans le syndicalisme pour défendre les droits des salariés face aux changements qui affectent notre métier et notre entreprise.

Mon rôle de délégué syndical est de faire le lien entre vous, notre syndicat et notre employeur, d'animer notre section sous la responsabilité de notre délégué syndical central, de dialoguer avec l'employeur et de défendre vos droits.

Par exemple, au-delà de l'ensemble des négociations annuelles dans lesquelles nous intervenons, celle que vous avez certainement retenue est notre victoire sur l'indemnisation des JRTT.

Je suis également trésorier adjoint du CSE depuis 2020.

Le rôle d'un trésorier adjoint est de venir épauler le trésorier sur la gestion financière des comptes du CSE. Dans les faits, ma mission est de gérer et animer le budget alloué au réseau et aux assistantes, en plus d'avoir un regard vigilant sur les comptes du CSE. Et ce n'est pas une mince affaire.

En effet, il est nécessaire d'avoir une bonne analyse des flux afin d'allouer les bons budgets aux différentes prestations et d'anticiper leurs impacts sur notre trésorerie pour pouvoir servir tout au long de l'année les prestations aux salariés.

Épaulé par d'autres élus du réseau sur la recherche de nouveautés, j'ai la dure tâche d'essayer de faire beaucoup avec peu.

Il faut noter que le budget du CSE pour nos Activités Sociales et Culturelles n'est que de 0,9% de la masse salariale du GIE La Mondiale. Avec des effectifs en pleine décroissance du fait de nombreux départs et de réorganisations internes, notre budget est fortement impacté alors que tout augmente autour de nous.



C'est un vrai appel du pied que nous faisons indirectement à notre direction - qui nous lit - afin d'actualiser leur contribution face à notre dure réalité.

De nombreux chantiers nous attendent dans les mois à venir :

- **Les élections**, où nous tâcherons encore une fois d'augmenter notre représentativité au sein de la Mondiale et tendre vers plus de pluralisme. Nous ne devons pas laisser d'autres élus, et d'autres métiers décider du nôtre.

- **Les NAO** qui devront tenir compte d'une inflation qui s'installe sur le long terme.

- **Une refonte potentielle de notre système de rémunération** pour pallier le manque d'attractivité à l'embauche qui se voit de plus en plus. Attention ! Ne serait-ce pas un moyen détourné de masquer un réel objectif d'économies de masse salariale ? Attention à de nouvelles vagues de départ et fuites de portefeuilles...

Enfin, les prochains mois s'annoncent difficiles. Nous saurons rester vigilants et dans l'action afin d'être force de propositions pour protéger nos emplois et nos conditions de travail.

Voilà, j'espère que cette rapide présentation vous a permis de mieux me connaître et de comprendre mon rôle au sein de l'entreprise.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Commission métier

• **Retrouvez les PV des COMMISSIONS METIERS dans LE RDG : <https://ag2rlm.sharepoint.com/sites/rdg/SitePages/Page-accueil.aspx?item=ce0d4bee-65cf-444c-b6a3-2f29377ad88c>**

Les principaux sujets abordés lors de la dernière commission métier ont été :

- Etat des lieux de l'activité des services de gestion
- Présentation de la cellule de coordination des appuis au réseau
- Points d'actualité abordés
- Les résultats commerciaux



• Malgré des tâches tentaculaires, en particulier pour la gestion collective, et notre Direction qui semble « rechigner » malgré quelques embauches à recruter, les résultats de nos services de gestion semblent être plus satisfaisants que ceux évoqués lors des dernières commissions.

Gestion Collective: La coexistence des outils 8X et PTV ainsi que les erreurs sur les codes assureurs lors de la bascule FRPS en octobre dernier (anomalies dans les DSN) sont à l'origine des principales difficultés de ce service à l'heure actuelle. La situation a toutefois cessé de dériver. Un responsable de service a rejoint l'équipe le 15 mai pour accélérer la mise en œuvre des actions. Un élu a obtenu la confirmation que :

- Les informations obtenues directement par la DSN sont suffisantes pour affilier un nouvel entrant sur un PERO ou à l'inverse
- Le projet de dématérialisation de la souscription des PERO a été suspendue pour des raisons budgétaires

Gestion individuelle: La situation des stocks est disparate. Les activités de prévoyance sont sous tension. 60 % d'actes de gestion sont traités dans les délais. Les actes sont pour moitié dématérialisés et pour moitié encore au format papier. Bien que ce service soit très favorable à la digitalisation, un élu fait remarquer que nos outils, surtout en épargne, sont partiellement fonctionnels d'autant plus que tous les actes accessibles via l'espace client ne sont pas nécessairement automatisés. Le service a effectué dernièrement un samedi travaillé pour rattraper tant que faire se peut le retard de traitement. Les élus saluent cette initiative dévouée qui n'aurait pas lieu d'être si les effectifs étaient consolidés.

Services Prestations: La trajectoire de traitement des prestations sous forme de rente est positive. 80 % des dossiers de sortie de capital et de rachat de rente sont pris en charge dans les trente jours calendaires avec un délai moyen de traitement de 25 jours. Une augmentation du nombre de demandes de chiffrage et d'initialisation de rentes est constatée car nous proposons à nos clients un panel plus important d'options. La part des sorties en rente est en progression. A l'avenir, le mix rente/capital sera probablement davantage demandé. Un élu propose que le terme des cotisations et celui du contrat soient décorrélés afin de faciliter la gestion financière des prestations. De nombreuses interrogations ont été soulevées par les élus concernant l'utilisation du diagnostic conseil au terme du contrat et son obligation. De nombreuses zones d'ombre subsistent sur ce point. Nous ne connaissons pas encore la position du Groupe à ce sujet.

Commission métier

- Notre Direction dans la continuité de son projet de Réorganisation a créé un poste d'appui au réseau dont la mission principale serait de coordonner les RREP, les RRIC, les RRAC et les ARTEO afin d'augmenter la prescription avec nos partenaires potentiels, prescription qui a chuté ces dernières années. Il semblerait qu'avant toute chose, cette nouvelle cellule doit déjà coordonner le travail des différents correspondants du Groupe auprès de nos partenaires historiques comme ceux de la profession comptable par exemple. En d'autres termes, notre Groupe doit déjà dans un premier temps consolider en interne sa stratégie de développement et de communication auprès des prescripteurs potentiels, cette stratégie devant être partagée par chacun des acteurs en charge de la politique partenaire, ce qui n'est apparemment pas le cas aujourd'hui. A suivre.
- Fin février, la production apparaissait en retrait de 15 % par rapport à février 2022, et même de 30 % en retraite individuelle et 20 % en retraite collective, sachant que le mois de janvier a été difficile. Production et productivité se redressent cependant en mars, les résultats sont positifs en santé/prévoyance, et nous enregistrons une forte progression de 66 % sur l'épargne patrimoniale. En revanche, les certificats mutualistes sont en « chute libre ».: à mi-juin, 8 millions d'encaissements sont enregistrés pour un objectif annuel de 30 millions. Les élus s'insurgent contre la contre-performance de ce produit. Le niveau de recrutement quant à lui progresse avec 44 nouveaux collaborateurs intégrés en février, contre 13 en février 2022. La promotion d'avril comptait 28 collaborateurs, ce qui illustre une tendance positive, propice à l'atteinte de nos objectifs, soit 150 nouveaux salariés cette année. Quels sont les résultats en ce milieu d'année ?
- Les points ayant été abordés lors des échanges sont principalement:
 - Les problèmes de commissionnements relatifs aux affaires signées en 2022 et émises en 2023, aux PERO et à EPSSENS: Le positionnement de la Direction pousse les élus à suivre ces dossiers de très près dans la durée.
 - Point sur la classification des commerciaux: Il revient aux Directeurs de Région de formaliser leur appréciation sur les différents critères qualitatifs, afin de justifier leurs décisions. La Direction a noté la nécessité d'améliorer la communication sur ce point.
 - Suivi de la prime des accompagnateurs métiers: Selon la Direction, les régions ont demandé à décentraliser le plan de développement pour le rendre plus cohérent avec leurs territoires respectifs. Les élus ont interpellés la Direction sur les inégalités de traitement que génère ce système, ainsi que sur la part de subjectivité latente de ses critères d'appréciation susceptibles du coup d'être source de conflit.
 - Le changement de la plateforme de suivi du commissionnement: CARMA sera théoriquement remplacée en fin d'année par un nouveau logiciel nommé VARICENT
 - Domytis: L'organisation de la commercialisation par le réseau des produits DOMYTIS n'est pas encore opérationnelle.
 - Réunions relance de la performance: La Direction rappelle que même s'il est important pour un manager de veiller au « combien ? », càd de contrôler le niveau de production d'un salarié, l'essentiel de sa mission réside toutefois à veiller au « comment ? », càd aux moyens nécessaires au salarié pour atteindre ses objectifs. Chacune de ces réunions s'inscrit-elle dans cette perspective ? Difficile à vérifier.

BREAKING NEWS

=> Règlement intérieur et barème de commissionnement des conseillers du Mdpro

Les élus de CSE ont été consultés au mois de juillet au sujet d'un projet d'évolution du règlement intérieur et de ses annexes. Plus précisément, il s'agit d'intégrer dans le règlement intérieur du Groupe un ensemble de règles d'éthique dont le code de conduite des affaires cher à Monsieur Angles, qui intéresse tout particulièrement les conseillers commerciaux du Mdpro. Pour rappel, le règlement et ses annexes s'imposent à tous les collaborateurs. En cas de non-respect des principes dudit règlement, les collaborateurs s'exposent à des sanctions disciplinaires.

Le paragraphe du code de conduite des affaires qui ont exaspéré les élus commerciaux de la CFE-CGC est le suivant :

«Ainsi, afin que chaque prospect/client puisse se voir proposer des produits adaptés à ses besoins et à ses attentes et qu'il puisse prendre sa décision de façon éclairée, et d'écarter d'éventuelles dérives commerciales, des règles de protection de la clientèle en particulier de devoir de conseil sont établies et doivent être respectées.»

Notre système de pondération de la PCP calculé en fonction de la gestion financière choisie par le sociétaire (GPH ou gestion libre avec ou sans UC) ne semble pas en adéquation avec le principe énoncé ci-dessus. La Directrice de la Conformité en la personne de Elsa Luyton nous a affirmé qu'il y aurait prochainement des évolutions de notre barème pour le rendre conforme au règlement intérieur. En attendant, le texte tel que présenté au CSE est désormais applicable.

=> Service prestations prévoyance

A force de pugnacité des élus commerciaux de la CFE-CGC et après avoir interpellé à plusieurs reprises la Direction en réunion du CSE, au sujet des dysfonctionnements du service prestations « prévoyance », (délai de traitement des dossiers d'indemnisation extrêmement longs, problématiques informatiques, manque de personnel au sein du service...) Claire Silva a accepté d'étudier sérieusement à l'embauche de collaborateurs supplémentaires pour aider le service à faire face à leur surcharge de travail. C'est une annonce exceptionnelle dans un contexte de rationalisation des effectifs ! Affaire à suivre.

Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante cfecgc.lamondiale@yahoo.fr